

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Baccarat, le 04 juin 2021



Oeko-Institut e.V.
Yifaat Baron
P.O. Box 17 71
D- 79 017 FREIBURG
ALLEMAGNE

N/Ref : n°22-2021 / CG-MS

Objet : Règlementation RoHS et son application au cristal

Copies : Madame la Ministre déléguée chargée de l'industrie
BACCARAT S.A.

Madame la Ministre,
Madame, Monsieur,

Les manufactures de cristal sont au cœur du patrimoine économique et culturel de notre pays, et en particulier dans la région Grand Est. Baccarat a la chance d'accueillir en son sein la société éponyme qui compte à elle seule, le plus grand nombre de meilleurs ouvriers de France. Dépositaire de savoir-faire exceptionnels, ces entreprises sont le poumon local d'une grande partie de notre économie. La société Baccarat emploie plus de 500 personnes et participe très largement au dynamisme de nos commerces locaux.

Bien que soucieux des questions écologiques, je ne peux que penser que les cristalleries françaises devraient bénéficier de l'exemption de l'application de la Directive RoHS. Depuis 2011, les cristalleries ont bénéficié de cette exemption européenne. Il convient de maintenir cet état de fait afin de permettre à ces savoir-faire ancestraux de perdurer dans le temps.

C'est pourquoi, j'ai choisi ainsi que mon Conseil Municipal de défendre ces entreprises locales qui ne peuvent être sacrifiées. Le cristal de Baccarat est connu dans le Monde entier et il serait fort dommageable pour la ville de Baccarat, pour la Meurthe-et-Moselle, pour la Région Grand Est et surtout pour la France qu'une telle entreprise reconnue mondialement puisse être contrainte de fermer en application d'une quelconque disposition réglementaire.

Je vous demande donc humblement au nom de ces Hommes et ces Femmes de l'art, de renouveler l'exemption dont les cristalliers sont bénéficiaires.

Je vous remercie, par avance Madame la Ministre, Madame, Monsieur, de l'attention que vous porterez à ma supplique car comme tout Homme, je ne souhaite pas voir disparaître ce qui est le fleuron de notre patrimoine.

Christian GEX
Maire de BACCARAT



Hôtel de Ville - 2, rue Adrien Michaut - 54120 BACCARAT
Tél. 03.83.76.35.35 - Fax 03.83.76.35.30 - www.ville-baccarat.fr